

Lettre d'information

Vendredi 16 janvier 2026



Logement : votre Diagnostic de performance énergétique (DPE) est-il toujours valable en 2026 ?

Il est valable dix ans en général, mais des réformes récentes ont introduit des exceptions selon la date du diagnostic.

[Lire l'article](#)

Banques : frais de succession plafonnés à 857 euros

Depuis le 13 novembre 2025, un plafond a été instauré sur les frais qu'une banque peut exiger lors de la clôture du compte d'un défunt.

[Lire l'article](#)

Les tutos de la conso

La collection "Les tutos de la conso" présente des vidéos pédagogiques et ludiques d'éducation à la consommation avec des informations accessibles à tous les publics.

Crédits et faux courtiers avec l'Association des sociétés financières (ASF)



Un établissement de crédit peut vous contacter et vérifier votre identité, mais attention, il ne vous demandera jamais vos codes, identifiants ou numéros de carte bancaire.

Consultez le tutoriel "J'ai un doute sur l'établissement de crédit qui me contacte. Que faire ?", pour éviter toute tentative de fraude.



Une société inconnue vous a livré un objet que vous n'aviez pas commandé

Il s'agit d'un envoi forcé, interdit par la loi. Ne payez pas et adressez une lettre à l'expéditeur précisant que vous ne lui avez rien commandé et que l'objet est à sa disposition.

[Utiliser le modèle de lettre](#)

Vous partez en vacances : faites le point avec votre banque

Pendant les vacances, vos habitudes de dépense changent : achats inhabituels, paiements à l'étranger... Autant de signaux qui peuvent être interprétés comme suspects par les systèmes de sécurité bancaire.

[Voir la vidéo](#)

[Fiches pratiques](#) | [Modèles de lettres](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).
Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.
[Se désinscrire](#)